



Appel à communications

Le logement et l'habitat

Journées d'étude « Jeunes Chercheur-e-s »

Organisées par
le réseau **REcherche HABitat-Logement REHAL** et l'**UMR LISST**

28 et 29 mai 2018

Université Toulouse 2 Jean-Jaurès

Le logement reste plus que jamais une question d'actualité à l'agenda des politiques publiques. La crise économique actuelle fait du droit pour chacun à disposer d'un logement décent une question majeure qui interroge tout autant la capacité des États et des collectivités à intervenir, que les modes et modèles d'intervention de chacun des acteurs de la « chaîne » du logement. Dans le même temps, les individus et les ménages ne subissent pas passivement les effets de cette crise : ils sont capables d'adapter leurs comportements et de redéfinir leurs stratégies. Ils peuvent aussi s'organiser et ouvrir de nouveaux fronts de lutte.

Au regard de ces enjeux, il est nécessaire que le logement et l'habitat mobilisent l'attention et l'effort des chercheurs pour observer, identifier les inflexions et changements, afin d'éclairer les termes du débat. C'est la raison d'être de ces journées organisées par le réseau REcherche HABitat-Logement (REHAL), les septièmes, qui auront lieu les 28 et 29 mai 2018 à Toulouse sur le campus du Mirail de l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès. Elles visent à favoriser les échanges scientifiques entre les jeunes chercheur-e-s (doctorant-e-s et jeunes docteur-e-s) travaillant sur le logement et l'habitat et à les aider à faire connaître leurs travaux. Elles visent également à renforcer le dialogue entre disciplines, en interrogeant sur la manière dont chacune définit, analyse et constitue ces questions comme objet d'étude. Elles visent enfin à renforcer et renouveler le milieu scientifique travaillant sur les thématiques de l'habitat et du logement, en France, comme dans le reste du monde.

Les journées seront structurées en ateliers thématiques. Ils se dérouleront sur des séquences qui articuleront chacune un temps de présentation par les auteur-e-s de leur communication et un temps de discussion introduit par un-e chercheur-e- confirmé-e-.

Les différents ateliers seront constitués en fonction de la teneur des propositions de communications retenues. Aussi, les axes problématiques développés ci-après ne sont-ils pas exclusifs : toute proposition de communication relevant du champ « logement et habitat » sera examinée.

Les communications seront mises à disposition des participants, avant la tenue des journées, afin de leur permettre d'en prendre connaissance pour mieux préparer les débats. Les travaux présentés seront diffusés et valorisés par l'édition numérique des actes de cette septième session. Une partie des communications donnera lieu à publication dans un ouvrage collectif.

Axes problématiques

La question du logement et des modes d'habiter

Habiter, ce n'est pas seulement occuper un logement, c'est aussi s'approprier un ou des espace(s), à diverses échelles, depuis celle de l'immeuble ou du lotissement jusqu'à celle de la rue, du quartier, de la commune ou encore de l'agglomération. Les travaux qui interrogent la diversité des modes d'habiter, leur variabilité selon les âges de la vie, qui les apprécient sous l'angle du genre, ou qui analysent leur inscription dans un environnement qui peut être urbain, rural ou périurbain sont plus que jamais d'actualité, en lien avec l'évolution des formes d'organisation familiale et professionnelle, la diversification des modes d'organisation et d'occupation du logement (colocation, cohabitation intergénérationnelle, multi-résidence, etc.) et l'influence toujours plus affirmée des technologies numériques.

De même, il convient de s'interroger sur les pratiques de mobilité/sédentarité/ancrage qui organisent pour partie le rapport aux espaces habités : comment tout rapport au logement s'inscrit-il dans une trajectoire qui se déploie à la fois dans le temps et dans l'espace ? En quoi l'analyse des mobilités résidentielles et quotidiennes éclaire-t-elle les transformations des modes d'habiter ? Quels sont les éléments pris en compte et négociés dans les arbitrages effectués par les ménages ? Comment le développement de la précarité et de l'insécurité sociale influence-t-il les projets résidentiels des ménages, leurs rapports au logement et leurs trajectoires ? Mais comment impacte-t-il également le secteur de l'hébergement ? On s'intéressera à la manière dont s'inventent, à la marge, des solutions « bricolées » pour répondre aux effets de la précarisation croissante, mais également à ceux des migrations qui se développent qu'elles soient générées par la famine, la guerre, les conflits ou encore les évolutions climatiques. C'est bien la « capacité d'hospitalité » des États et sociétés qui peut ainsi être interrogée selon la manière dont est organisé l'hébergement des migrants et réfugiés. Enfin, l'évolution des rapports entre espace(s) public(s) et espace(s) privé(s) invite à se pencher sur les processus d'appropriation des espaces intermédiaires, les rapports de voisinage, et plus largement les rapports aux espaces de proximité ou à l'espace virtuel. Elle invite également à remettre au travail ces catégories.

Les rapports entre logement, habitat et politiques publiques

S'interroger sur ces rapports, c'est poursuivre l'analyse de la transformation de l'environnement institutionnel dans lequel sont traitées les questions du logement et de l'habitat qui tend à promouvoir depuis plusieurs décennies un cadre local et partenarial à l'action publique et à affirmer le rôle des intercommunalités dans la définition et la mise en œuvre des politiques locales. La récente réforme territoriale en France, mais plus généralement le renforcement des échelons supra-municipaux, qu'ils soient métropolitains, urbains ou ruraux, impliquent d'analyser la manière dont les périmètres institutionnels de l'action publique s'articulent ou non avec les bassins de vie et d'habitat et comment il est localement remédié à leurs désajustements ou enchevêtrements. Il conduit également à observer, au regard de la « montée » des intercommunalités, la question de leurs rapports avec l'État comme celle de leurs rapports avec les communes qui en sont membres.

C'est aussi s'interroger sur les représentations et catégorisations sur lesquelles les politiques publiques se fondent : les modes d'observation et de connaissance des phénomènes qu'elles se donnent façonnent les problèmes traités et délimitent les questions mises à l'agenda. Sur quelles données s'appuient-elles ? Comment sont-elles définies et collectées ? Quelles en sont les limites ? Comment des questions émergentes ou marginales peuvent-elles acquérir une visibilité ?

C'est encore s'interroger sur leur cohérence au regard de la multiplicité des échelles de pouvoir et des dispositifs qui se sont mis en place, au regard de la tension entre une territorialisation des décisions qui s'est affirmée et une centralisation des moyens qui demeure. C'est encore poursuivre l'analyse de la recomposition des espaces urbains, en s'intéressant en particulier à la manière dont s'organisent aujourd'hui, au croisement des stratégies des ménages et de celles des acteurs du logement, qu'ils soient publics ou privés, la division sociale de l'espace et de nouvelles formes de ségrégation ou de fragmentation. C'est porter intérêt à cette question dans des contextes variés, en France (région Ile de France, grandes métropoles régionales, espaces péri-métropolitains, espaces des densités intermédiaires, petites villes et villes moyennes) comme dans le reste du monde.

C'est enfin ne pas ignorer les transformations qui affectent les métiers et professions impliqués dans la production et la gestion du logement et de l'habitat, notamment du fait de l'avènement d'une

économie collaborative et connectée qui génère de nouveaux services et de nouvelles demandes. C'est bien sûr continuer à accorder une attention particulière à la question du logement social, objet de débats et de controverses toujours renouvelées sur ses formes, son rôle et ses missions, aux rapports entre les différents segments des parcs immobiliers qui y concourent, qu'ils soient publics ou privés, aux partenariats entre les organismes d'HLM et les promoteurs privés.

Envoi des propositions de communication

Les propositions de communication devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : **jjcrehal2018@univ-tlse2.fr au plus tard le 2 février 2018.**

Elles ne dépasseront pas une page et devront comporter, outre le titre de la proposition, une description de la problématique et de la méthode employée, ainsi que les éléments suivants concernant les auteurs : Nom, Prénom, adresse électronique, université et laboratoire de rattachement.

Le comité scientifique informera les auteurs des propositions retenues **au plus tard le 9 février 2018.**

Ils devront remettre le texte rédigé de leur communication (qui comprendra au maximum 30 000 signes espaces compris) par courrier électronique **au plus tard 20 avril 2018 à la même adresse électronique.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez :

Écrire à : **jjcrehal2018@univ-tlse2.fr**

Et consulter le site web du REHAL : **<http://blogs.univ-tlse2.fr/rehal/le-rehal/>**

Comité d'organisation

Luc Adolphe, INSA Toulouse, Laboratoire de recherche en architecture (LRA)

Samuel Balti, ENSA Toulouse, Laboratoire de recherche en architecture (LRA)

Enrico Chapel, ENSA Toulouse, Laboratoire de recherche en architecture (LRA)

Fabienne Denuc, Responsable Centre de Promotion de le Recherche Scientifique, Université Toulouse Jean Jaurès

Lucine Endelstein, CNRS, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines (LISST-Cieu)

Fabrice Escaffre, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines (LISST-Cieu)

Mélanie Gambino, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Dynamiques Rurales (LISST-Dr)

Sinda Haoues-Jouve, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines (LISST-Cieu)

Marie-Christine Jaillot, CNRS, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines (LISST-Cieu)

Lydie Launey, INU Champollion Albi, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines (LISST-Cers)

Patricia Panegos, CNRS, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines (LISST-Cieu)

Alice Rouyer, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires-Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines (LISST-Cieu)

Comité scientifique

Claire Aragau, Université de Paris Ouest Nanterre, UMR LAVUE

Jean-Yves Authier, Université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber

Pierre Bergel, Université de Caen Basse-Normandie, UMR ESO

Martine Berger, Université de Paris 1, UMR PRODIG

Jérôme Boissonnade, Université de la Côte d'Opale, UMR LAVUE

Loïc Bonneval, Université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber

Séverine Bonnin-Oliveira, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, Aix-Marseille Université, LIEU

Catherine Bonvalet, INED

Laurent Cailly, Université de Tours, UMR CITERES

Claire Carriou, Université de Paris Ouest Nanterre, UMR LAVUE

Didier Desponds, Université de Cergy-Pontoise, MRTE

Anne d'Orazio, ENSA Paris-la-Villette, UMR LAVUE

Jean-Claude Driant, Ecole d'urbanisme de Paris, Université Paris-Est Créteil, Lab'urba

Françoise Dureau, IRD, UMR MIGRINTER

Fabrice Escaffre, Université Toulouse Jean-Jaurès, LISST-Cieu

Yankel Fijalkov, ENSAPVS, UMR LAVUE

Camille Gardesse, Ecole d'Urbanisme de Paris, Université Paris-Est Créteil, Lab'Urba

David Giband, Université de Perpignan, UMR ART-Dev

Marie-Christine Jaillot, CNRS, LISST-Cieu

Renaud Le Goix, Université Paris-Diderot, UMR Géographie-Cités

Claire Lévy-Vroelant, Université Paris 8, UMR LAVUE

Emmanuel Matteudi, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, Aix-Marseille Université, LIEU

Elisabeth Peyroux, CNRS, UMR PRODIG

Lionel Rougé, Université de Caen Normandie, UMR ESO